



LES “ PRIMAIRES ” : UN OUTIL D’UNIFICATION PARTISANE ?

Vanessa Jérôme

► **To cite this version:**

Vanessa Jérôme. LES “ PRIMAIRES ” : UN OUTIL D’UNIFICATION PARTISANE ? : RÉFLEXIONS À PARTIR DU CAS D’EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS. 2015. hal-01265494

HAL Id: hal-01265494

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01265494>

Submitted on 1 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



TEP SIS PAPERS
Novembre 2015

Vanessa Jérôme

LES « PRIMAIRES » : UN OUTIL D'UNIFICATION PARTISANE ?

*RÉFLEXIONS À PARTIR DU CAS
D'EUROPE ÉCOLOGIE-LES VERTS*

Importées des États-Unis et désormais largement diffusées en Europe, les primaires sont censées résoudre une double crise : celle de la représentation et celle de la « démobilisation politique » (1). Offrant aux adhérents des partis politiques (primaires fermées), à un groupe élargi aux sympathisants (primaires semi-ouvertes) ou encore à l'ensemble des citoyens (primaires ouvertes) l'opportunité de choisir directement leur candidat à une élection, elles permettraient de dépasser les logiques d'« appareil » et de revitaliser la démocratie. Une comparaison des primaires organisées ces dernières années permet pourtant de relativiser leurs effets. Accentuant la force des logiques médiatiques sur la sélection des candidats et offrant un cadre renouvelé aux luttes intra partisanes pour le leadership, elles ont surtout dépossédé les militants de leurs prérogatives en matière de sélection du personnel politique et renforcé la personnalisation de la vie politique (2). Au-delà des discours, les plus récentes

Vanessa Jérôme

Post-doctorante LabEx TEP SIS-EHESS/CESSP

Mots clés **Primaires** **Elections présidentielles** **Partis politiques** **Ecologie**

Référence électronique <http://hal.archives-ouvertes.fr/TEP SIS>

Laboratoire d'Excellence

tepsis

Transformation de l'Etat
politisation des sociétés
institution du social

analyses invitent ainsi à insister, tout autant que sur la pluralité des formes de primaires, sur le caractère à la fois conjoncturel et stratégique de leur usage.

Dans ce contexte, Europe écologie-Les Verts (EELV) offre un terrain de choix pour interroger ce mode de sélection des candidats, et cela à deux titres au moins.

Tout d'abord, soucieux d'apparaître comme un parti d'avant-garde, EELV revendique un usage ancien et méthodique de la primaire. Les écologistes l'ont en effet testé sous toutes ses formes, aux exceptions notables de la primaire ouverte trop coûteuse pour ce parti et de la primaire « de la gauche » qui se profile pour 2017. Une analyse détaillée de chaque primaire verte permet ainsi de comprendre ce que la légitimation (extra)partisane des candidats doit aux configurations politiques, aux délimitations du corps électoral et aux modalités du vote.

Ensuite, n'ayant aucune chance de remporter l'élection présidentielle, EELV ne cherche pas à sélectionner avec cette méthode le plus présidentiable d'entre ses membres. Les enjeux résident ici, d'une part, dans le choix d'un candidat capable de médiatiser l'écologie auprès du grand public et des électeurs qui, bien que sensibles à la cause écologiste, ne votent pas nécessairement pour le parti vert, et d'autre part, dans le fait de revendiquer, à l'occasion des candidatures présidentielles, le monopole de la représentation de l'écologie dans le champ politique. Le candidat EELV doit en effet pouvoir, à ces occasions, rassembler autour de lui le « peuple de l'écologie » et donner à voir, au moins le temps de la campagne, une unité de l'écologie politique d'autant plus mythifiée qu'elle n'a jamais existé.

Enjeux médiatiques et enjeux partisans se mêlent ainsi étroitement à l'occasion des primaires vertes. Ils invitent à être non seulement attentif au rapport des écologistes aux contraintes de communication auxquelles le champ médiatique invite sous prétexte de maximiser la performance électorale mais également à saisir les enjeux (extra)partisans qui structurent la tenue des primaires. Le cas EELV permet ainsi de réinterroger le mode de sélection par primaire à l'heure où les insiders de la vie politique prétendent imposer, par son usage, la rénovation des pratiques démocratiques et le dépassement des oligarchies partisans.

D'UNE PRIMAIRE À L'AUTRE

En 1988, Les Verts détiennent le quasi-monopole de l'écologisme. Pour cette première participation à l'élection présidentielle — les écologistes étaient

(1) Définie à partir des constats d'intermittence des votes, de non-inscription ou de mal inscription sur les listes électorales et de baisse du nombre de militants au sein des partis politiques. Voir Frédérique Matonti (dir.), *La Démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005, p. 16.

(2) Rémi Lefebvre, *Les Primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011 et « Du PS à l'UMP. De quoi les primaires sont-elles le nom ? », *Savoir/agir*, n°32, 2015, pp. 21-28.

présents en 1974 avec René Dumont et en 1981 avec Brice Lalonde mais le parti n'a été créé qu'en 1984 —, ils souhaitent rassembler le mouvement écologiste autour d'un candidat consensuel issu de leurs rangs. Mais Antoine Waechter, élu régional et porte-parole du parti, sorti vainqueur avec 59 % des voix de la première *primaire fermée* organisée le 11 avril 1987, échoue à rallier l'ensemble des écologistes à sa candidature. De nombreux militants et sympathisants s'opposent en effet à la ligne waechterienne « ni droite ni gauche » et préfèrent alors faire campagne pour Pierre Juquin. Aidé de son équipe de proches et, pour la première fois de l'histoire des écologistes, d'un cabinet de conseil en communication, Antoine Waechter récolte 3,78 % des voix.

En 1995, c'est en tant que « figure dirigeante du parti » des Verts que Dominique Voynet se présente pour la première fois à l'élection présidentielle. L'écologie politique étant toujours divisée en plusieurs organisations partisanes, Les Verts, soucieux de rassembler toute l'écologie « de gauche », participent à la Convention de l'écologie politique et sociale et à la primaire écologiste organisée dans la foulée. Une coordination, composée de dix-sept membres dont huit Verts, ainsi qu'un comité pluraliste d'organisation et de contrôle du vote, composé de trois Verts, deux Alternative rouge et verte et un représentant des « non affiliés », se chargent de sa mise en œuvre. Sélectionnée en amont par les adhérents verts par simple vote par courrier, Dominique Voynet remporte cette élection avec 79,8 % des voix. Malgré plusieurs semaines de négociations, seules quelques autres petites organisations écologistes (*Écologie autrement, Écologie fraternité, Convention pour une alternative progressiste...*), des militants de la LCR en nom personnel et quelques personnalités (Daniel Cohn-Bendit, Théodore Monod, René Dumont, Charles Piaget, Pierre Rabhi, Susan George...) soutiennent sa candidature. Seule candidate écologiste — les candidatures de Brice Lalonde et d'Antoine Waechter n'ont pas abouti —, Dominique Voynet ne totalise, malgré l'accompagnement de l'Agence Verte et de quelques politologues reconnus, que 3,32 % des voix.

En 2002, Les Verts organisent, dès juin 2001, une primaire fermée (après avoir un temps opté pour un ordonnancement de leurs candidats par simple vote). Noël Mamère arrive en tête du vote des 6 015 militants (sur 10 372 inscrits) avec 42,78 % des voix (Alain Lipietz obtient, lui 25,65 %). Les statuts des Verts prévoyant que le candidat doit obtenir plus de 50 % des voix, un second tour est organisé. Sur les 10 372 militants verts, 6 494 s'expriment cette fois (64,9 %). Alain Lipietz obtient 3 258 voix et le député-maire de Bègles Noël Mamère 3 183, soit un écart de 75 voix. Toutefois, les règles des Verts exigeant également que l'on comptabilise

(3) Pour se présenter, un candidat-e doit tout d'abord réunir cent signatures d'adhérents répartis sur trois régions (dix adhérents par région au moins) et faire partie du corps électoral composé par l'ensemble des adhérents engagés dans le processus de la Convention, qu'ils le soient à titre individuel ou en tant que membre de l'une des organisations participantes. Les individus ou groupes locaux n'ayant pas encore participé au processus mais souhaitant voter peuvent également le faire à condition qu'ils s'inscrivent avant le 4 octobre 1994, le vote formel étant prévu le 23 de ce même mois.

les votes blancs (au nombre de 52 ici), Alain Lipietz ne bénéficie plus, en réalité, que de 23 voix de plus. Une mince avance qui le consacre malgré tout comme candidat à l'élection présidentielle. Mais sa campagne démarrant mal auprès de la presse et mécontentant rapidement de nombreux militants, le verdict de la primaire, gagnée de peu, est contesté. La direction verte décide alors d'organiser, au mois d'octobre 2001, un référendum interne. 64,4 % des 8 772 adhérents mobilisés répondant « non » à la question « Souhaitez-vous le maintien d'Alain Lipietz comme candidat des Verts à l'élection présidentielle ? », Alain Lipietz est remplacé par Noël Mamère. Bien reçu dans les médias, cet ancien journaliste populaire réalise un score inégalé à ce jour, 5,25 % des voix, alors que Corinne Lepage (CAP 21), l'autre candidate écologiste, n'en comptabilise que 1,88 %.

En 2007, l'élection présidentielle se déroule dans un contexte particulièrement difficile pour Les Verts. Le souvenir de la primaire de 2002 et celui du 21 avril orientent très tôt les réflexions. Les Verts savent que les médias vont aborder la compétition entre les candidats d'une manière qui leur est défavorable : débat sur le vote utile, focalisation sur les duels possibles, pertinence d'une candidature unique à gauche... Malgré tout, les candidatures se multiplient. Dominique Voynet, qui avait officiellement déclaré sa candidature dans une lettre aux militants dès le 21 novembre 2005, est désignée à l'issue d'une primaire fermée dont les modalités ont été fixées dès janvier 2006, alors que les partisans d'un désistement en faveur du candidat du Parti socialiste ainsi que ceux engagés pour une candidature unitaire de la gauche altermondialiste et antilibérale sont encore nombreux. Cette élection oppose les cinq candidats ayant obtenu les cent signatures nécessaires — venant d'au moins cinq régions — et les départage en deux tours. Après deux mois de campagne interne, Dominique Voynet arrive en tête avec 35,45 % des voix. Un deuxième tour l'oppose à Yves Cochet, qui avait recueilli 28,33 % des suffrages. Arrivés *ex aequo* à deux voix d'écart au deuxième tour, après recomptage des bulletins et validation des bulletins litigieux par le Conseil statutaire du parti, le Collège exécutif décide, sur avis du Conseil national inter-régional (le parlement du parti), d'organiser un second deuxième tour de scrutin. À l'issue de ce dernier vote, Les Verts annoncent la victoire de Dominique Voynet, avec 50,59 % des voix (dont 57 voix d'avance). Les péripéties liées au recomptage des voix et la petitesse de ce score final conduisent naturellement l'altermondialiste José Bové, pour lequel plusieurs cadres et dirigeants du parti se sont officiellement engagés, à chahuter la candidature de Dominique Voynet, qui ne remporte que 1,57 % des suffrages.

À la différence de la séquence historique précédente, les écologistes abordent l'élection présidentielle de 2012 dans un contexte relativement favorable. Ils ont en effet remporté plusieurs succès : aux élections européennes de 2009 (16,28 %) et, dans une moindre mesure, aux régionales de 2010 (12,5 %). Figure de proue de cette réussite électorale et du rassemblement des écologistes en 2009, l'eurodéputé Daniel Cohn-Bendit, premier pressenti par les médias pour représenter EELV dans le cas d'une primaire élargie à toute la « gauche », décline immédiatement. Après plusieurs déclarations de candidature et annonces de retrait ou de ralliement, une primaire semi-ouverte oppose finalement Éva Joly, Henri Stoll (maire écologiste de

Kaysersberg), Stéphane Lhomme (représentant du Réseau Sortir du nucléaire) et Nicolas Hulot, tous quatre ayant obtenu les deux cent parrainages requis. Après trois débats et le vote par voie électronique ou postale de 25 269 votants (77,33 % de participation), Éva Joly obtient 49,75 %, soit 12 571 votes ; Nicolas Hulot 40,22 % (10 163 votes) ; Henri Stoll 5,02 %, (1 269 votes) ; et Stéphane Lhomme 4,44 %, (1 172 votes). Au second tour, Éva Joly, soutenue par les adhérents les plus à « gauche » du parti et les plus attachés aux formes puristes de l'écologie politique, l'emporte face au « candidat Ushuaia », avec 58,16 % des voix. Cette dernière primaire, la plus professionnalisée en matière de communication, a coûté au parti plus de 200.000 euros (4) et a bien plus passionné les médias que la campagne écologiste en elle-même, au terme de laquelle Éva Joly a obtenu 2,31 % des voix (5).

LA PRIMAIRE, LA FORCE DES FAIBLES ?

Recherche d'une personnalité extérieure au parti mais emblématique des luttes écologistes ou légitimation d'une « figure » partisane, chaque primaire a ainsi été, encore plus que l'occasion de mobiliser des militants et des sympathisants inégalement intéressés par une élection perdue d'avance, celle de promouvoir une forme radicale de l'engagement écologiste et d'affirmer la légitimité du parti vert sur les autres partis politiques et les multiples associations qui composent le milieu militant écologiste.

On constate ici que les meilleurs scores, tant aux primaires qu'au premier tour de l'élection présidentielle, ne sont pas nécessairement réalisés par les « figures » dirigeantes du parti. Ces dernières cristallisent en effet bien souvent le mécontentement des militants opposés à leur ligne politique et les stéréotypes négatifs du grand public et des médias. Le choix d'une personnalité emblématique à un titre ou à un autre des luttes écologistes mais placée en périphérie du parti ne s'avère ainsi pas si improductif, et ce d'autant plus que les candidat-e-s peuvent se prévaloir, en plus du vote des militants, d'une légitimité acquise à l'extérieur du champ politique. Le « droit-de-l'hommeisme » du présentateur de JT Noël Mamère et la probité de la juge Éva Joly ont ainsi été, nonobstant leurs scores finaux, largement valorisés.

On peut également voir qu'au-delà de la variété des configurations politiques et des choix partisans, aucun des candidats verts vainqueur d'une primaire n'a permis à son parti de revendiquer avec succès le monopole de la représentation de l'écologie dans le champ politique. Si ce mode de sélection concourt ici, comme dans d'autres partis, à l'ordonnancement momentané des leaderships et à la mise en scène d'une certaine forme de démocratie interne, il n'est en ef-

(4) Celle de 2007 n'en avait coûté que 8 000, exclusivement dépensés en frais de déplacement, à raison de 1 500 euros par candidats.

(5) Voir Vanessa Jérôme, « Mécanismes d'investiture et principes de légitimité chez EELV : du partisan au médiatique ? », AFSP 2011 et « Penser les meetings comme des émissions de télévision : le tournant médiatique d'EELV », AFSP 2013.

fet d'aucune utilité à EELV pour affirmer sa légitimité sur et au nom de l'écologie politique. Chaque candidat a d'ailleurs toujours été concurrencé par d'autres se réclamant également de l'écologie politique, et si seuls Noël Mamère et Dominique Voynet ont concrètement dû faire face à cette concurrence au premier tour de l'élection présidentielle, c'est que Corinne Lepage puis José Bové ont été les seuls à obtenir les cinq cent parrainages requis par la loi. L'apparent monopole des candidat-e-s EELV ne tient ainsi paradoxalement qu'à la lettre des institutions de la Ve République qu'ils contestent, par ailleurs, durement.

On peut dès lors s'interroger sur la pertinence de ce mode coûteux à tous points de vue de sélection des candidats, dans le cas d'EELV comme dans celui de tout autre « petit » parti . Il est en effet probable que dans tous les cas, l'enjeu de la primaire se réduirait à tenter de construire le consensus le plus large autour d'un-e candidat-e susceptible de s'imposer dans une compétition plus symbolique qu'électorale, et qui consisterait à faire du parti dont il est issu le centre d'un rassemblement plus ou moins pérenne. À l'image des candidatures du « non » qui ont émergées au moment du référendum sur le Traité constitutionnel européen, chaque définition du corps électoral sonnerait sûrement comme une tentative de déplacer, au moins formellement, les frontières partisanes, et chaque formalisation d'un calendrier de désignation serait le moyen de peser dans les négociations entre les différentes organisations. L'usage de la primaire ne permettrait alors que de vérifier la soumission des partis minoritaires à la logique — à la fois politique et médiatique — fédératrice de l'élection présidentielle, et de mesurer leur refus de prendre le risque de faire l'unité aux dépens de leurs propres intérêts organisationnels.